

Le 9 avril 2015

Mise à disposition du document de référence 2014

Le document de référence 2014 d'Air France-KLM a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 8 avril 2015.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur la page « Publications » de la section « Finance » ainsi que dans l'espace Information réglementée du site internet d'Air France-KLM (www.airfranceklm.com/fr/finance/publications/information-reglementee).

Il comprend notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques, les rapports des contrôleurs légaux des comptes, et les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux.